



CAP ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE RNCP31041- Niveau 3

LES OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le titulaire du CAP Esthétique aura acquis les compétences d'un professionnel capable :

- De mettre en œuvre les différentes techniques de soins esthétiques et de maquillage;
- De conseiller et de vendre les produits de soins esthétiques, de maquillage, d'hygiène et de parfumerie;

Dans le but d'entretenir, d'embellir la peau et les ongles, et de mettre en valeur l'aspect corporel d'une personne.

LE PROGRAMME

Le CAP est composé de 8 Blocs de compétences, selon la fiche détaillée dans le lien suivant : [RNCP 31041](#)

- ⇒ Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds.
- ⇒ Techniques esthétiques liées aux phanères.
- ⇒ Conduite d'un institut de beauté et de bien-être, relation avec la clientèle et vie de l'institut.
- ⇒ Français, Histoire-Géographie et Enseignement morale et civique
- ⇒ Mathématique-sciences physiques et chimiques
- ⇒ Éducation physique et sportive
- ⇒ Langue vivante : Anglais
- ⇒ Epreuve facultative Art appliquées et cultures artistiques.

Les candidats en 1 an sont dispensés des blocs 4, 5, 6 et 7 cependant un apport en anglais professionnel est délivré mais non évalué pour les besoins du métier. (selon conditions)

Le contenu de chaque bloc est disponible sur demande, un plan de formation complet vous sera délivré à l'entrée en formation.

LES MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie de l'alternance s'appuyant sur les acquis de l'entreprise
- Mise en situation
- Pédagogie par l'expérimentation
- Effectifs des groupes adaptés aux enseignements
- Enseignants professionnels issus du métier.
- Encadrement et suivi pédagogique de l'apprenant.

Les IMA disposent d'espaces pédagogiques dédiés à la formation dont : des plateaux techniques d'exception, salles de cours adaptées, équipements numériques, plateaux sportifs en interne ou externe au site, un espace de restauration.

Durée et horaires

910h en 2 ans ou 490h en 1 an
Horaires de cours possibles
entre 8h et 18h

Modalités

Alternance 1 semaine au CFA
et 2 en entreprise en 2 ans,
1 semaine sur 2 au CFA sauf
vendredi en entreprise
pour les en 1 an
En présentiel

Les conditions d'admission

En apprentissage :

Être âgé(e) de 15 ans et sortir
de 3^{ème} ou être âgé(e) entre
16 et 29 ans

En formation continue :

Nous consulter

Les prérequis

Pour les CAP en 1 an, avoir
obtenu au minimum un autre
CAP

Les tarifs

Apprentissage : coût de formation déterminé et pris en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise (OPCO)

La formation exige du matériel individuel et une tenue professionnelle financés pour un montant maximum de 500€ par l'OPCO

FC : Nous consulter

LES MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- ⇒ Préinscription sur le site web www.ima95.fr ou en direct lors des JPO, salons, jusqu'au 15/12 en 2 ans et 30/10 pour en 1 an. Votre candidature sera prise en compte dans les 72h,
- ⇒ Entretien et test de positionnement
- ⇒ Atelier de découverte, accompagnement à la recherche d'entreprise.
- ⇒ Contractualisation et convocation à la formation.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Le CAP d'esthétique est un diplôme validé par une épreuve ponctuelle en fin de formation, fixée par l'Éducation nationale.

Évaluations intermédiaires écrites, orales et pratiques tout au long du cycle.

Poursuite de formation en :

- Si le CAP est réalisé en 1 an (voir conditions) possibilité de poursuivre directement en BTS option management puis en Licences pro.
- Si le CAP est réalisé en 2 ans:
 - Brevet Professionnel Esthétique en 2 ans
 - BTS option management en 2 ans et Licences pro

Nous mettons tout en œuvre pour rendre accessibles nos formations aux personnes en situation de handicap. Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, merci de nous contacter en amont de toute inscription.

Référent handicap :
handicap.95@cma-idf.fr

LIEUX DE FORMATION ET CONTACTS



IMA Val Parisis

UAI 09511963T

(En 1 ou 2 ans)

Service des développeurs de l'apprentissage
par téléphone au 01.34.27.44.80

ou par mail :

developpeurs.imavalparisis@cma-idf.fr



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

